

Syndicat CGT des Fonctionnaires Territoriaux actifs et retraités des établissements publics, communaux et des services assimilés de Saint-Avold									
		Solde créditeur au 31 décembre 2021 : 1587,61€							
Dépenses	Frais bancaires	192,40 €	abonnement Cyberplus, frais remise SDD Cyber, frais impayé SDD,etc.						
	Mutualisation CSD	157,46 €	régularisation de l'année 2019 et 2020 (5%)						
	Cogétise	2 122,62 €	régularisation de l'année 2019 et 2020 (5%)						
Recettes	Cotisations syndicales	1 561,56 €	virement et prélèvement						

Solde créditeur au 1er janvier 2021 : 2360,54€

Annexe

Créé le 23 février 2012 et ses statuts enregistrés le 9 mars 2012, le syndicat a dû saisir la justice pour faire respecter ses droits fondamentaux. L'ancien Maire de Saint-Avold s'est rendu coupable en correctionnel, pour discrimination syndicale envers la CGT.

Le syndicat dispose d'un local distinct avec le strict minimum en équipement à l'exercice de son activité, le tout est pris en charge par l'employeur.

Le syndicat a gagné un siège en 2014 et espère être, à nouveau, représentatif après les élections professionnelles 2022